

[Communiqués](#)

Air Canada établit un programme de rachat d'actions automatique

MONTRÉAL, le 27 oct. 2017 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu un programme de rachat d'actions automatique (le « programme ») avec un courtier désigné, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités déjà annoncée visant le rachat, aux fins d'annulation, d'au plus 22 364 183 actions à droit de vote variable de catégorie A et actions à droit de vote de catégorie B (collectivement, les « actions »), soit 10 % du flottant de 223 641 836 actions au 17 mai 2017 (l'« offre publique de rachat »). Le programme permet à Air Canada de racheter des actions aux termes de l'offre publique de rachat à des moments où Air Canada ne pourrait pas normalement en racheter en raison de restrictions de nature réglementaire ou de périodes d'interdiction d'opérations auto-imposées. Air Canada s'impose régulièrement des périodes d'interdiction d'opérations qui commencent deux semaines précédant la fin de chaque trimestre et se terminent deux jours de bourse après l'annonce publique de ses résultats financiers trimestriels ou annuels.

Aux termes du programme, avant d'entrer dans une période d'interdiction d'opérations, Air Canada peut, sans y être tenue, demander au courtier désigné de faire des rachats aux termes de l'offre publique de rachat conformément au programme. Le courtier désigné décide des rachats à effectuer en fonction des paramètres établis par Air Canada avant la période d'interdiction d'opérations conformément aux règles de la Bourse de Toronto (la « TSX »), aux lois sur les valeurs mobilières applicables et au programme. La TSX a préalablement approuvé le programme, et il entrera en vigueur le 27 octobre 2017.

En dehors des périodes d'interdiction d'opérations préalablement établies, Air Canada peut racheter des actions à son gré en conformité avec les règles de la TSX et les lois sur les valeurs mobilières applicables. L'offre de rachat a débuté le 31 mai 2017 et doit prendre fin le 30 mai 2018. Les actions rachetées aux termes du programme seront comptabilisées parmi les actions rachetées aux termes de l'offre de rachat.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 45 millions de clients en 2016. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 64 aéroports au Canada, 57 aux États-Unis et 95 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 300 aéroports dans 191 pays. Air Canada est le seul transporteur réseau international quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également nommé Air Canada « Meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord » en 2017. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site www.aircanada.com, suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada sur Facebook.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Ces énoncés découlent d'analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats à venir et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Ils peuvent porter sur des observations concernant, entre autres, des résultats préliminaires, des prévisions, des stratégies, des attentes, des opérations projetées ou des actions futures. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « préliminaires », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « projeter » et « planifier », employés au futur et au conditionnel, et d'autres termes semblables, ainsi qu'à l'évocation de certaines hypothèses.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses, dont celles décrites aux présentes, et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, notamment ceux dont il est fait mention dans le présent communiqué et à la rubrique 17, Facteurs de risque, du rapport de gestion 2016 d'Air Canada, daté du 17 février 2017 et à la rubrique 12 du rapport de gestion du troisième trimestre 2017 d'Air Canada daté du 25 octobre 2017. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué correspondent aux attentes d'Air Canada en date de celui-ci (ou à la date à laquelle ils ont été faits) et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières

applicable.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), Isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741; Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

